

VOUS AVEZ UN PROJET DE CHAUFFERIE BIOMASSE ? SUIVEZ LE GUIDE !

Les cahiers
pratiques

ÉNERGIES

Le SICECO, territoire d'énergie Côte-d'Or, à vos côtés pour faire émerger vos projets de chaufferies biomasse

Dans le cadre de sa compétence partagée « Énergie renouvelable », le SICECO peut vous accompagner dans vos projets de chaufferies biomasse (bois, miscanthus).

N'hésitez pas à prendre contact avec votre chargée de mission Bois-Énergie (voir au dos).

LA MISSION BOIS-ÉNERGIE DE CÔTE-D'OR (MBE 21), DE QUOI S'AGIT-IL ?

Afin de faciliter et de faire émerger des projets de chaufferies biomasse automatiques, le SICECO, en partenariat avec le Conseil départemental de la Côte-d'Or et l'ONF participe au développement de la Mission Bois-Énergie de Côte-d'Or (MBE 21). Cette dernière a deux missions particulières :

- Informer et sensibiliser les élus aux avantages de l'utilisation du combustible biomasse grâce à des réunions d'information ou encore des visites de chaufferies en fonctionnement
- Accompagner la collectivité dans la mise en œuvre de la chaufferie biomasse et du réseau de chaleur

L'accompagnement se divise en trois parties :

- Analyse d'opportunité et analyse d'approvisionnement en combustible biomasse réalisées par l'ONF pour vérifier si le projet est envisageable
- Si l'opportunité est avérée, étude de faisabilité effectuée par le SICECO pour définir le projet technique et calculer sa rentabilité économique
- Accompagnement dans la poursuite du projet par le SICECO

L'ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE DU SICECO

Dans le cadre de la MBE 21, le SICECO propose à ses adhérents un accompagnement tout au long de leur projet de réalisation d'une chaufferie biomasse. À ce titre, il réalise les pré-diagnostic énergétiques du patrimoine bâti communal/communautaire et l'étude de faisabilité du projet avec la gestion des aides financières accordées par l'ADEME, la Région et le FEDER.

En phase de travaux, dans le cadre de la MBE 21, le SICECO propose les missions suivantes :

- Aide à la rédaction des documents de consultation
- Aide au montage des dossiers de demande de subventions
- Aide à l'analyse des offres
- Suivi des travaux jusqu'à la réception en tant que conseiller technique
- Assistance technique pour une utilisation rationnelle de l'énergie, un suivi des consommations énergétiques des chaufferies et l'élaboration des contrats d'approvisionnement en combustible et de maintenance des équipements

 Le SICECO réalise cette mission d'accompagnement dans le cadre de sa compétence partagée « Énergie renouvelable » et ne facture à l'adhérent aucune autre prestation que l'étude de faisabilité.

MON CONTACT

Estelle Forbach - eforbach@siceco.fr - 03 80 50 08 90

LE SICECO, MAÎTRE D'OUVRAGE DE LA CONSTRUCTION DE VOTRE CHAUFFERIE

Depuis juin 2016, le SICECO propose également aux collectivités d'être le maître d'ouvrage de la construction des chaufferies, lorsqu'un service public de distribution doit être créé (plusieurs abonnés au réseau). Ainsi, les communes qui le souhaitent peuvent confier au syndicat l'investissement, la construction et l'exploitation de la chaufferie.

Pour mettre en œuvre pleinement cette compétence, le SICECO a créé un service public de distribution de chaleur par la mise en place d'une régie appelée Côte-d'Or chaleur. Les collectivités deviennent alors de simples abonnées au réseau de chaleur.

SICECO - territoire d'énergie Côte-d'Or
9A rue René Char - BP 67454
21074 DIJON CEDEX
Tél : 03 80 50 99 20
contact@siceco.fr

La mission Bois-Énergie de Côte-d'Or (MBE21) est portée par :



Soutenue financièrement par :

